Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 30 mars 2023

VILLE DE CARPENTRAS

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 04 août 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 30 mars 2023 sous réserves d'incidents

Marché clôturé

CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

POLE TRAVAUX, CADRE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE
Service Commande Publique et Finance
1 – Dénomination de la Collectivité qui passe le marché : VILLE DE CARPENTRAS
Adresse : Hôtel de Ville – BP N° 264 – 84208 CARPENTRAS CEDEX
Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.
2 – Objet du marché : GESTION DURABLE DES PIGEONS SUR LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE DE CARPENTRAS
3 – Mode de passation choisi : procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 30 mars 2023

et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique)

4 – Montant maximum annuel des commandes possibles (H.T.) : 70 000 €

5 – Durée du marché : un an à compter du 3 juin 2023, renouvelable tacitement deux fois pour la même période, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties contractantes, par lettre recommandée avec un préavis de deux mois.

Si pour des raisons administratives propres à la Commune, le marché ne peut être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 3 juin 2023, la durée commencera à partir de la date de notification.

6 – Date limite de remise des offres : vendredi 21 avril 2023- 12h00

7 – Modalités d'obtention des dossiers de candidature : ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : http://www.e-marchespublics.com

8 – Modalités de dépôt des offres : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : http://www.e-marchespublics.com

Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.

9 – Questions et demandes de précisions complémentaires :

Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédent la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : http://www.e-marchespublics.com/

Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.

10 – Conditions de participation :

Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 13 du CCAP.

11 – Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1 – Valeur technique (coefficient 0,6 – note sur 20) c'est à dire aptitude de l'entreprise à fournir la prestation demandée, jugée aux vues d'un mémoire justificatif présentant notamment :

– Moyens techniques et humains mis en œuvre pour réaliser les prestations du présent marché (noté sur 7,5)

– Matériels proposés, jugée sur la base de fiches techniques (noté sur 7,5)

– Procédé d'exécution avec planning (noté sur 5)

2 – Prix (coefficient 0,4 – note sur 20) : Le prix sera noté au prorata de toutes les offres de 20/20 à 0/20, sur la base d'un chantier type.

12 – Modalités essentielles de financement et de paiement : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en

Ecrit par Echo du Mardi le 30 mars 2023

Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.
13 – Délai de validité des offres : 150 jours (cent cinquante jours)
14 – Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication : mardi 28 mars 2023
Le Maire,
Serge Andrieu

3955405

Publié le 30/03/2023

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !